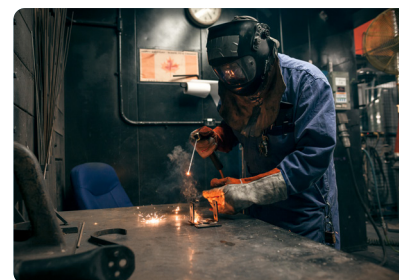


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Juillet 2026



unifor
the Union | le syndicat

Le 7 août 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

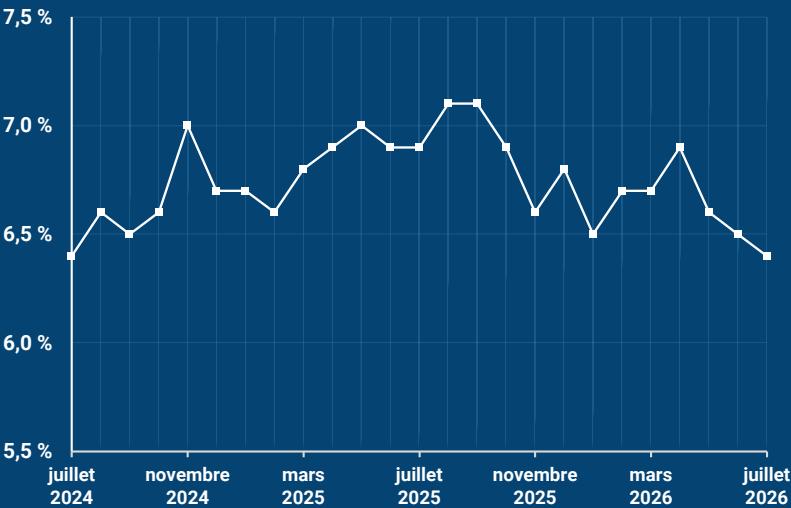
Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a largement dépassé les prédictions consensuelles des analystes en créant plus de 75 000 emplois en juillet (+0,4 %). Sur une base annualisée, il y a eu presque 200 000 nouveaux emplois de plus le mois dernier, comparativement à juillet 2025. Par voie de conséquence, le taux de chômage a reculé à 6,4 % – son niveau le plus bas depuis juillet 2024 – et le taux d’activité a augmenté légèrement jusqu’à 65,1 % (+0,1 point de pourcentage).

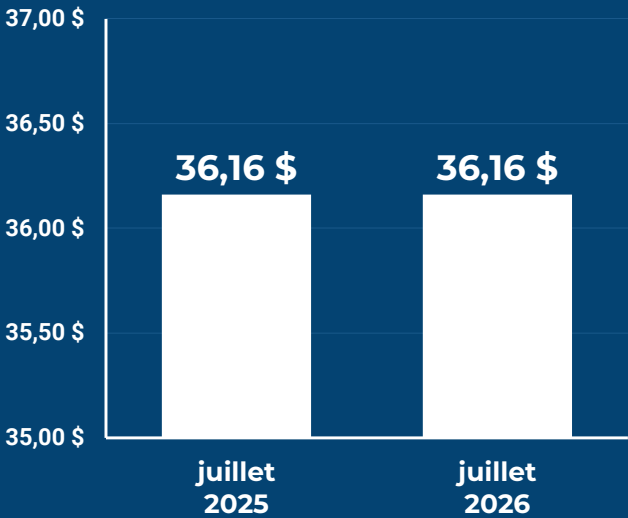
La croissance de l’emploi a été répartie également entre les postes à temps plein et les postes à temps partiel, mais les postes à temps partiel ont enregistré une croissance du pourcentage plus élevée (+1,0 %, par rapport à +0,2 % pour les emplois à temps plein). Au cours des deux derniers mois, la concentration des hausses d’emploi dans les postes à temps partiel a entraîné un recul des salaires horaires, ces derniers étant en baisse pour le troisième mois consécutif depuis avril. Sur 12 mois, les salaires réels (corrigés de l’inflation) sont restés inchangés par rapport à ceux de juillet 2025.

Statistique	Moyenne sur 5 ans juill. 2020 à juill. 2024	Juillet 2025	Juin 2026	Juillet 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 556 300	21 018 300	21 139 700	21 214 800	196 500 0,9 %	75 100 0,4 %
Taux de chômage (%) ²	7,0	6,9	6,5	6,4	-0,5	-0,1
Taux d’activité (%) ³	65,3	65,2	65,0	65,1	-0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,4	29,5	30,6	29,5	0,0	-1,1
Salaire horaire moyen ⁵	32,04 \$	36,16 \$	37,20 \$	37,17 \$	2,8 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,13 \$	36,16 \$	36,06 \$	36,16 \$	0,0 %	0,3 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



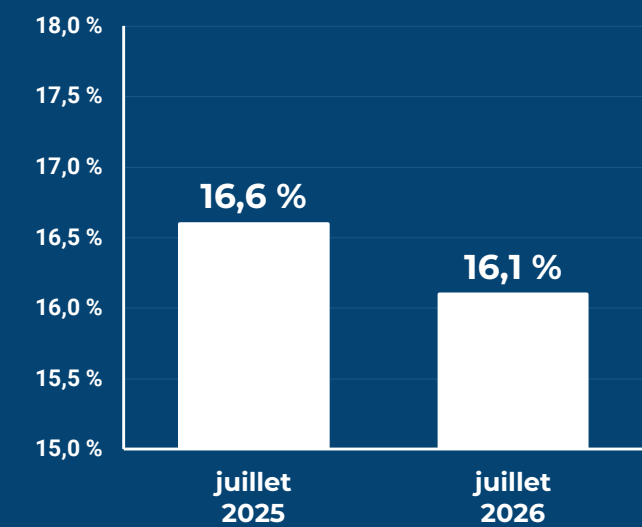
Indicateurs nationaux de précarité

L'augmentation plus rapide des postes à temps partiel observée ces derniers mois s'est traduite par une augmentation du taux de travail à temps partiel involontaire (51,1 %), puisqu'un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel ont déclaré leur préférence pour un travail à temps plein. Néanmoins, le taux de sous-emploi s'est replié légèrement par rapport à l'année précédente (-0,5) pour s'établir à 16,1 %, car la proportion plus élevée de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire a été compensée par

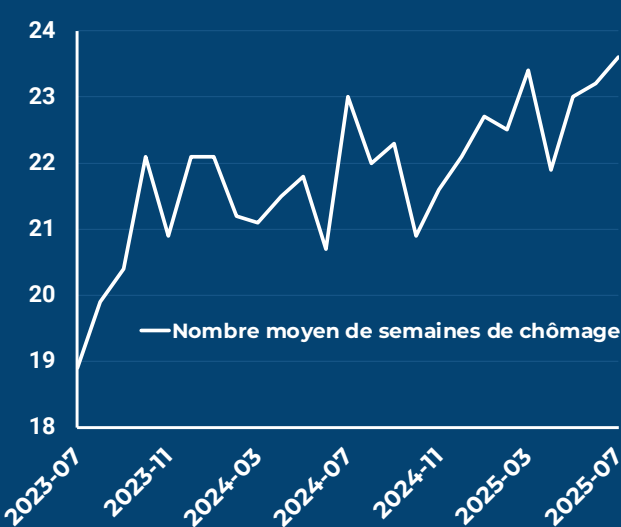
une proportion plus faible des personnes aux limites de la population active. Signe encourageant pour la participation des jeunes au marché du travail : on a enregistré une diminution considérable (-4,4 %) du nombre de jeunes sans emploi, éducation et formation (NEEF), comparativement à juillet 2025. Toutefois, d'importants déséquilibres structurels subsistent entre la main-d'œuvre disponible et la demande de main-d'œuvre des employeurs, alors que la durée moyenne des périodes de chômage a atteint en juillet son niveau le plus élevé depuis la pandémie, avec une moyenne de 23,6 semaines (voir le tableau ci-dessous).

Statistique	Juillet 2025	Juin 2026	Juillet 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,7	17,2	16,4	-0,3	-0,8
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	50,4	48,4	51,1	0,7	2,7
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,9	8,5	9,3	-0,6	0,8
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	16,6	15,5	16,1	-0,5	0,6
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,4	5,7	5,8	0,4	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	13,4	13,5	14,1	0,7	0,6
Occasionnel/autre (%)	3,5	3,5	3,4	-0,1	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,2	6,7	6,7	0,5	0,0
Saisonnier (%)	3,7	3,2	3,9	0,2	0,7
Incidence des bas salaires (%) ¹³	21,1	19,5	20,1	-1,0	0,6
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,46 \$	4,78 \$	4,90 \$	9,9 %	2,5 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 944,3	1 068,8	1 859,1	-4,4 %	73,9 %

Taux de sous-emploi



Durée du chômage



Statistiques régionales

En juillet, la croissance de l'emploi s'est concentrée principalement dans deux régions, l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui affichent toutes deux des hausses d'emploi de 0,6 %. En chiffres absolus, cette croissance s'est traduite par un gain de 52 000 emplois en Ontario et de 18 000 emplois en Colombie-Britannique. Par conséquent, l'Ontario a vu son taux de chômage fléchir sous la barre des 7 % pour se fixer à 6,8 % (-0,2), tandis que le taux de chômage de la Colombie-Britannique a régressé à 6,2 % (-0,3). Sur une base annualisée, le taux de chômage de l'Ontario se situe à un point de pourcentage sous son niveau de juillet 2025, suivi de près par la région de l'Atlantique, qui a vu son taux de chômage sur 12 mois se replier de 0,8 point de pourcentage et s'établir à 7,1 %.

Un ralentissement des gains salariaux annualisés a été observé dans toutes les régions; en Ontario, la croissance des salaires sur 12 mois a régressé à 2,4 %, ce qui correspond à une baisse de 0,4 % des salaires réels (c'est-à-dire corrigés de l'inflation). Ce recul des salaires réels en Ontario a été la baisse la plus abrupte du pouvoir d'achat à l'échelle régionale, mais la Colombie-Britannique a elle aussi enregistré une baisse des salaires réels de 0,2 % en glissement annuel. Il convient toutefois de noter que la Colombie-Britannique était la seule région à afficher une hausse annualisée substantielle de son taux de syndicalisation, lequel a augmenté de 1,3 point de pourcentage pour atteindre 30,7 %. Cette augmentation témoigne du succès du récent rétablissement en Colombie-Britannique de l'accréditation syndicale en une seule étape et souligne l'importance de faire adopter ce modèle en une seule étape dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Juill. 2025	Juill. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 271 300	1 283 700	12 400 1,0 %	4 000 0,3 %
Taux de chômage (%)	7,9	7,1	-0,8	-0,1
Taux d'activité (%)	61,1	60,5	-0,6	0,1
Taux de syndicalisation (%)	30,2	30,8	0,6	-1,1
Salaire horaire moyen	31,59 \$	32,59 \$	3,2 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel	31,59 \$	31,70 \$	0,3 %	0,3 %



Québec

Statistique	Juill. 2025	Juill. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 635 000	4 607 200	-27 800 -0,6 %	700 0,0 %
Taux de chômage (%)	5,5	5,6	0,1	0,2
Taux d'activité (%)	64,6	64,4	-0,2	0,2
Taux de syndicalisation (%)	38,5	38,1	-0,4	-1,1
Salaire horaire moyen	34,78 \$	35,97 \$	3,4 %	-0,6 %
Salaire horaire moyen réel	34,78 \$	34,99 \$	0,6 %	-0,2 %



Ontario

Statistique	Juill. 2025	Juill. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 216 300	8 324 600	108 300 1,3 %	51 600 0,6 %
Taux de chômage (%)	7,8	6,8	-1,0	-0,2
Taux d'activité (%)	65,0	64,8	-0,2	0,2
Taux de syndicalisation (%)	25,6	25,6	0,0	-0,7
Salaire horaire moyen	37,42 \$	38,31 \$	2,4 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	37,42 \$	37,27 \$	-0,4 %	0,4 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Juill. 2025	Juill. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 943 500	4 044 800	101 300 2,6 %	1 100 0,0 %
Taux de chômage (%)	7,0	6,5	-0,5	-0,1
Taux d'activité (%)	68,4	68,4	0,0	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,5	26,4	-0,1	-1,5
Salaire horaire moyen	35,61 \$	36,69 \$	3,0 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	35,61 \$	35,69 \$	0,2 %	0,4 %



Colombie-Britannique

Statistique	Juill. 2025	Juill. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 952 400	2 954 700	2 300 0,1 %	17 800 0,6 %
Taux de chômage (%)	6,0	6,2	0,2	-0,3
Taux d'activité (%)	64,8	65,1	0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	29,4	30,7	1,3	-1,0
Salaire horaire moyen	37,74 \$	38,71 \$	2,6 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	37,74 \$	37,66 \$	-0,2 %	0,6 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Juillet 2025	Juillet 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	25,00 \$	26,61 \$	6,4 %	3,4 %
Foresterie	33,42 \$	35,83 \$	7,2 %	4,1 %
Mines, pétrole et gaz	53,49 \$	56,31 \$	5,3 %	2,3 %
Services publics	55,40 \$	55,43 \$	0,1 %	-2,7 %
Construction	37,79 \$	38,24 \$	1,2 %	-1,6 %
Fabrication de biens durables	36,16 \$	37,81 \$	4,6 %	1,7 %
Fabrication de biens non durables	33,40 \$	33,73 \$	1,0 %	-1,8 %
Commerce de gros	37,52 \$	39,16 \$	4,4 %	1,5 %
Commerce de détail	24,72 \$	25,32 \$	2,4 %	-0,4 %
Transport et entreposage	34,59 \$	35,01 \$	1,2 %	-1,6 %
Finances et assurances	45,71 \$	48,88 \$	6,9 %	3,9 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,58 \$	39,80 \$	11,9 %	8,1 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	49,26 \$	50,04 \$	1,6 %	-1,2 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	29,01 \$	27,98 \$	-3,6 %	-6,6 %
Services éducatifs	43,21 \$	44,10 \$	2,1 %	-0,7 %
Soins de santé et assistance sociale	34,63 \$	35,55 \$	2,7 %	-0,1 %
Information, culture et loisirs	32,50 \$	32,89 \$	1,2 %	-1,6 %
Hébergement et services de restauration	20,71 \$	21,58 \$	4,2 %	1,3 %
Autres services	30,92 \$	32,64 \$	5,6 %	2,6 %
Administration publique	45,80 \$	47,05 \$	2,7 %	-0,1 %

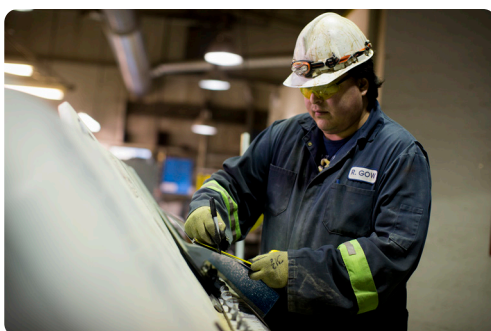
L'augmentation des salaires réels a ralenti et même régressé dans plusieurs secteurs au sein du secteur public, notamment les administrations publiques (-0,1 %), les soins de santé et l'assistance sociale (-0,1 %), et les services d'enseignement (-0,7 %). Les salaires réels ont également diminué dans d'autres secteurs clés, tels que la construction (-1,6 %) et le transport et l'entreposage (-1,6 %).

En juillet, la croissance de l'emploi s'est concentrée dans le secteur des services (+64 400) : le commerce de gros et de détail a créé 21 200 emplois, suivi par le secteur finance qui a enregistré une hausse de 18 000 emplois. Le secteur de la production de biens a créé près de 11 000 emplois, les hausses les plus marquées étant observées dans les secteurs de la construction (+16 000) et de la fabrication (+11 000).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juin à juillet 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		10 800
Agriculture	-9 600	
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-4 900	
Services publics	-1 600	
Construction		15 700
Fabrication		11 100
SECTEUR DES SERVICES		64 400
Commerce de gros et de détail		21 100
Transport et entreposage		7 600
Finance, assurances, services immobiliers et de location		18 000
Services professionnels, scientifiques et techniques		16 600
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens		9 400
Services d'enseignement		6 700
Soins de santé et assistance sociale		8 300
Information, culture et loisirs	-4 800	
Services d'hébergement et de restauration	-4 400	
Autres services (sauf les administrations publiques)		300
Administrations publiques	-14 500	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org